



OLYMPIADES 2018

Règlement ÉPREUVE : Ventregliss adulte

organisée par rugby Tag

Article 1 : Jour / Horaire / Lieu

L'épreuve **ventregliss adulte** se déroule le **samedi 25 août** 2018 de **16h** à **17h**, au **stade Matabiau**.

Article 2 : Règle de l'épreuve

Remplir le maximum de contenant en suivant un parcours défini.

L'épreuve s'arrête dès que le quartier ayant l'équipe la plus nombreuse est entièrement passée.

- Prendre son élan depuis la ligne de départ.
- Glisser dans son couloir jusqu'à la piscine de récupération.
- Si un participant perd son élan durant la glissade sur la structure, il devra arriver dans la piscine par ses propres moyens tout en sachant qu'il est strictement interdit de marcher ou courir sur la structure.
- Une fois arrivé dans la piscine, prendre et remplir son seau puis aller le vider dans les contenants prévu à cet effet, en suivant le parcours défini.
- Revenir au point de départ en jetant le seau au niveau de la piscine et aller taper dans la main du partenaire suivant qui sert de relais ; ainsi de suite jusqu'à ce que la totalité de l'équipe la plus nombreuse soit passée.
- Les 10 participants de chaque quartier ne doivent faire le parcours qu'une seule fois.

Article 3 : Tenue de l'épreuve

- Pieds nus.
- Maillot de bain, ou short, et tee-shirts du quartier (porté sur la ligne de départ, possibilité de l'enlever pour faire l'épreuve).
- Enlever tout bijoux et lunettes, sauf bracelet des Olympiades, afin d'éviter tout accident et détérioration de la structure.

Article 4 : Composition d'équipe

Chaque quartier présente une équipe composée de la manière suivante :

- 5 hommes maximum à compter de 11 ans
- 5 femmes maximum à compter de 11 ans

Article 6 : Comptage des points

Les points seront attribués en fonction de la quantité d'eau collectée.

Barème : 1 point par litre.

Pour chacune des épreuves, les points seront attribués librement aux quartiers par les associations en fonction de leur barème propre.

A l'issue des épreuves, chaque association devra **départager les quartiers ex-aequo**. Chacune **rendra un classement des 14 quartiers**, au comité d'organisation des Olympiades.

A l'issue de chaque épreuve, l'attribution des points par la commission d'organisation sera le suivant : 70 points pour le 1^{er}, 65 points pour le second, 60 points pour le 3^e, etc. jusqu'au dernier (14^e) : 5 points.

Pour obtenir le classement final, la commission d'organisation additionnera ensuite tous les points attribués à chaque quartier dans chacune des épreuves ainsi qu'au fil rouge.